



PUBLICA-AVOCATS

Le cabinet Publica-Avocats accompagne les adhérents de la FFEC en droit public

Boulogne-Billancourt, le 23 avril 2021

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente une centaine de marques regroupant plus de 600 entreprises employant 20 000 salariés et gérant 1 900 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 49 000 places de crèches au 1er janvier 2020.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance le cabinet Publica-Avocats, AARPI. Le cabinet pourra accompagner les entreprises adhérentes qui le souhaitent sur toutes les questions juridiques qui se posent à elles **dans le domaine du droit public, tant en conseil qu'en contentieux.**

La Fédération a ainsi obtenu, pour ses adhérents, un accès aux services proposés par le cabinet à des tarifs préférentiels.

[A propos du cabinet Publica-Avocats, AARPI :](#)

Le cabinet Publica-Avocats, AARPI emploie une dizaine d'avocats et de juristes, qui exercent dans tous les domaines du droit public, en conseil et contentieux.

Une équipe dédiée est constituée pour les adhérents de la FFEC :

Eric Gintrand, avocat associé fondateur, successivement responsable du service juridique de la Fédération Nationales des entreprises publiques locales de 1983 à 1990 puis, avocat directeur du département droit public du cabinet FIDAL de 1991 à 2017.

Pauline Baghdasarian, avocat associé fondateur, qui a exercé ses fonctions au sein de la direction technique du département droit public du cabinet FIDAL de 2008 à 2017.

[A propos de la FFEC :](#)

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant 1 900 établissements, soit plus de 49 000 places de crèches en France et employant 20 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.